

**Compte-rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
Du 08 OCTOBRE 2018**

Solidaires Finances Publiques

Président du CHSCT

M. MORICEAU

Représentants de l'Administration

M. JOUVE

Assistante de Prévention

Mme JBIRANE

Inspecteur Santé Sécurité au Travail

M THIEBAUT

Assistante Sociale

Mme DUFAU

Logistique

Mme ANGLADE

Représentants des personnels

Stéphane GRIFFAULT- S.F.P. (T)

Loïc GALLOT- S.F.P. (S)

Xavier ANTHONY- F.O. (T)

Laurent VELEY - CGT (S)

Daniel HINDERSCHID - C.G.T. (T)

José TEUILLIERIAS - CGT (T)

Monsieur MORICEAU ouvre la séance à 14h00.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2018

Le procès-verbal est adopté.

2) Comptes-rendus de visite par l'Inspecteur Santé Sécurité

- Visite du bâtiment 3 place des Carmes à Aurillac :

M THIEBAUT s'est rendu sur le site du CDIF et SPFE d'Aurillac , le 2 mai 2018.

Au cours de sa visite, il a constaté des problèmes de sécurité :

- Présence de radiateur électriques dangereux style « grille-pain »,
- Multiprises électriques en cascade voir obsolètes,
- Branchement d'appareils électroménagers en série,
- Dalles de plafond manquantes,
- Stockage des archives non réglementaire, l'étagère la plus haute doit rester vide pour limiter la propagation du feu à l'étage supérieur,
- Armoire électrique non identifiée,
- Dossier technique Amiante non à jour,
- Présence d'extincteur au sol.

- Visite de la trésorerie de Riom-es-Montagnes :

M THIEBAUT s'est rendu sur le site , le 16 mai 2018.

Au cours de sa visite, il a constaté des problèmes de sécurité :

- Multiprises électriques en cascade voir obsolète,
- Branchement d'appareils électroménagers en série,
- Ballon d'eau chaude défectueux nécessitant son remplacement,
- Absence d'un bloc autonome d'éclairage de sécurité,
- Dossier technique Amiante non présent,
- Stockage au dessus des armoires non réglementaire,
- Présence dans les locaux de marchepieds de type éléphant à bannir.

- Visite de la trésorerie de Saignes :

M THIEBAUT s'est rendu sur le site , le 16 mai 2018.

Au cours de sa visite, il a constaté des problèmes de sécurité :

- Multiprises électriques en cascade voir obsolètes,
- Branchement d'appareils électroménagers en série,
- Risque de heurts au niveau des passages entre caves du fait de la faible hauteur,
- Blocs autonomes d'éclairage de sécurité hors service,
- Éclairage de l'accueil à revoir (sources multiples),
- Présence d'une fissure importante au niveau du conduit d'évacuation des fumées de la chaudière fioul,
- Stockage des archives non réglementaire, l'étagère la plus haute doit rester vide pour limiter la propagation du feu à l'étage supérieur et zone fortement encombrée,
- Présence d'une marche isolée à signaler par un marquage au sol et procéder à la mise en place d'une barre d'appui.

L'ensemble de ces problèmes ont été ou sont en cours de solutionnement par la direction.

3) Exercice INCENDIE

Un exercice à blanc d'évacuation a eu lieu à la direction à Aurillac, l'alarme a été déclenchée le 3 août 2018 à 14h21.

Le personnel n'était pas informé.

L'évacuation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes, l'immeuble ayant été évacué en 4 minutes.

Les points suivants ont été relevés :

- Les ascenseurs ont été verrouillés.
- Des portes sont restés ouvertes.
- Les serres-files n'ont pas vérifiés que les toilettes soient restées vides de toute personne.

4) Mise en place d'un infocentre DUERPAP

MME JBIRANE nous informe de la création d'un site informatique regroupant l'ensemble des données du DUERP/PAP. Il a pour but de faciliter la consultation de ce dernier par les représentants du personnel.

5 Présentation du guide «prise en compte des conditions de travail dans un projet»

M JOUVE nous présente le nouveau guide mis en place par le secrétariat général. Il a pour but de tenir compte des conditions de travail du personnel dans la conduite de projets. Dans les nombreux points détaillés, nous retenons surtout la préconisation de la participation des agents dans l'élaboration des projets.

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce genre d'initiative. Nous soulignons le fait qu'il aurait dû être mis en place depuis bien longtemps. Nous pensons que les agents sont au plus près de la réalité du terrain, et sont à même d'anticiper les problèmes futurs, et donc d'adapter le projet au mieux.

6) Examen des registres Santé Sécurité

Mme JBIRANE nous expose la requête des agents du SIP d'Aurillac sur la disposition de la zone d'accueil en général.

La mauvaise disposition de la borne d'accueil généraliste, entraîne un manque de luminosité d'ergonomie, de surveillance de l'entrée principale, un manque de place pour la file d'attente qui du coup découle sur une non confidentialité des échanges, un manque de place pour l'attente au box de réception, à la borne de recouvrement et pour l'ordinateur en libre service, ...

M MORICEAU est conscient des problèmes engendrés de sécurité et de conditions d'exercice des agents à l'accueil et souligne d'ailleurs leur efficacité malgré ces inconvénients.

Il précise qu'il a l'intention de solliciter en collaboration avec les services de l'Education Nationale un audit pour la sécurité du bâtiment puis un audit par les ergonomes du ministère, afin de mener à bien le projet. Cela sera l'occasion de mettre en application le guide présenté ci-dessus.

Toutes les demandes de fourniture de matériels ergonomiques (souris, tapis de souris, rehausseur, ...) ont été satisfaites ou sont en cours.

7) Budget 2018

Analyse des propositions d'action

Les membres du CHS-CT examinent les actions présentées ce jour et approuvent les actions suivantes à l'unanimité :

- Achat d'un fauteuil ergonomique pour un montant de 345 € ;
- Remplacement des luminaires d'Aurillac Banlieue par du LED pour un montant de 2928 € ;
- Remplacement de matériels de sécurité du CFP Saint-Flour et de la trésorerie d'Aurillac municipales pour des montants respectifs de 240 € et de 275 € ;
- Achat d'un miroir pour le SPFE pour un montant de 17 € ;
- Achat de 2 souris verticales pour une montant de 30 € ;
- Achat de 10 tapis de souris ergonomiques pour un montant de 104 € ;
- Achat de 10 rehausseurs d'écran pour un montant de 299 €.
- Achat de deux gaines mange-cable pour un montant de 22 € ;
- Achat de 6 lampes de bureau LED pour une montant de 120 € .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Loïc GALLOT - Stéphane GRIFFAULT

Si vous avez des propositions à formuler, des problèmes à faire remonter ou des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à utiliser le registre Santé et Sécurité en ligne sur ULYSSE 15.